

Conseil — en bref —

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 21 janvier 2025

Administration générale

Autorisation - Non-reconduction de l'Entente sectorielle bioalimentaire de l'Outaouais (ESBO)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de ne pas reconduire l'entente sectorielle bioalimentaire (ESBO) proposée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour 2025-2026.

Autorisation – Signature d'un avenant au contrat de bail commercial pour la location des locaux administratifs du 186 rue King à Maniwaki

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète, ainsi que Mme Joanie Courchaine, Directrice générale, à signer l'avenant au contrat de bail commercial intervenu avec Voix et solidarité des aidants naturels de la Vallée-de-la-Gatineau pour la location des locaux situés au 186 rue King à Maniwaki.

Autorisation – Signature d'un avenant au contrat de bail commercial intervenu avec la Banque Nationale du Canada

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète, ainsi que Mme Joanie Courchaine, Directrice générale, à signer l'avenant au contrat de bail commercial intervenu avec la Banque

Nationale du Canada pour l'édifice du 144 rue principale Sud à Maniwaki.

Avis de motion – projet de règlement 2024-412 « Modifiant le règlement 2019-335 « Règlement sur la gestion contractuelle et toute réglementation antérieure afférente » et abrogeant le règlement 2021-355 « Règlement sur la gestion contractuelle et abrogeant toute réglementation antérieure afférente »

- Avis est donné par monsieur le conseiller Nicolas Malette qu'un règlement portant le numéro 2024-412 « Modifiant le règlement 2019-335 « Règlement sur la gestion contractuelle et toute réglementation antérieure afférente » et abrogeant le règlement 2021-355 « Règlement sur la gestion contractuelle et abrogeant toute réglementation antérieure afférente » » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Octroi de contrat – services d'accompagnement pour la confection d'un appel d'offres visant la refonte du site Web de la MRC

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat 241206 pour services d'accompagnement pour la confection d'un appel d'offres visant la refonte du site Web de la MRC à Eklore au montant de 5 220 \$, avant taxes \$.

Dotation au poste d'agent de développement en tourisme – Entérinement de l'embauche effective par la direction générale

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'embauche de Mme Marie-Neige Besner à titre d'agente de développement touristique.

Modification à l'organigramme – Poste de Greffière adjointe

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - Autorise la direction générale à réaliser toutes les démarches relatives à la modification de l'organigramme et à la politique des conditions de travail des cadres intérimaires de la MRCVG pour permettre la modification du poste de greffier adjoint;
 - De nommer Mme Carolane Saumur-Belley à titre de directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe et gestionnaire de projet.
- Il est également résolu d'autoriser Madame Chantal Lamarche à signer l'avenant au contrat de travail de Madame Saumur-Belley suite aux modifications établit par le comité d'administration générale.

Nomination – Greffière-trésorière adjointe

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de nommer Mme Carolane Saumur-Belley à titre de greffière-trésorière adjointe, au sens du Code municipal (C-27.1).

Modification aux conditions du poste de la Directrice générale

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de réviser et d'adopter les modifications des conditions du poste de la directrice générale, Mme Joanie Courchaine, selon les modalités approuvées par le comité d'administration générale;
- Il est également résolu d'autoriser Madame Chantal Lamarche a signé l'avenant au contrat de travail de Madame Courchaine suite aux modifications établit par le comité d'administration générale.

Entérinement – Modification au système d'enroulage de toiles pour les andains de compost au Complexe environnemental Sud

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'entériner le contrat donné à Serge Rice Logging et Excavation au montant de 10 618,78 \$ (avant taxe);
 - De prendre les sommes à même le surplus accumulé de la partie 3 du budget.

Autorisation – Demande relative à une avance à un membre du Conseil dans le cadre du régime de remboursement de dépenses

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la demande relative à une avance à madame Chantal Lamarche afin de couvrir les dépenses tels que présentés via le formulaire prévu à cet effet.

Avis de motion – projet de règlement 2025-410 « Règlement relatif à la déclaration de compétence de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à l'égard d'une partie du domaine de la compétence de sécurité portant sur la gestion et le contrôle animalier pour l'ensemble de ses municipalités »

- Avis est donné par monsieur le conseiller Ronald Cross qu'un règlement portant le numéro 2025-410 « Règlement relatif à la déclaration de compétence de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à l'égard d'une partie du domaine de la compétence de sécurité portant sur la gestion et le contrôle animalier pour l'ensemble de ses municipalités » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Avis de motion – projet de règlement 2024-401 « Décrétant une dépense de 8 282 236 \$ et un emprunt de 8 282 236 \$ afin de financer les travaux de construction relatifs à l'agrandissement du siège social »

- Avis est donné par monsieur le conseiller Roch Carpentier qu'un règlement portant le numéro 2024-401 « Décrétant une dépense de 8 282 236 \$ et un emprunt de 8 282 236 \$ afin de financer les travaux de construction relatifs à l'agrandissement du siège social » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Adoption – Règlement 2024-409 « Modifiant le règlement 2015-271 et portant sur les frais de déplacement, indemnité pour kilométrage des membres du Conseil et des personnes employées de la municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le règlement 2024-409 « Modifiant le règlement 2015-271 et portant sur les frais de déplacement, indemnité pour kilométrage des membres du Conseil et des personnes employées de la municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau » tel que présenté.

Achat publicitaire RNC Média – Campagne signature Avantagée par la nature

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'octroyer le contrat de publicité à la compagnie RNC Média pour un montant total de 10 981 \$ avant taxes;
 - D'autoriser la direction générale adjointe et gestionnaire de projets à signer les documents requis pour la conclusion de ce contrat;
 - D'imputer cette dépense FRR Volet 3, tel que déterminé lors des travaux budgétaires;
 - De mandater la coordonnatrice aux communications pour la coordination de la campagne publicitaire.

Conseil

Autorisation de signature – convention pour activités spécifiques (ES-2024-95-108)

- Il est résolu par le Conseil de la MRCVG d'autoriser la signature de l'entente spécifique (ES-2024-95-108) avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais.
- Il est également résolu de désigner madame Chantal Lamarche, préfète ainsi que madame Joanie Courchaine, directrice générale à titre de signataires de cette entente spécifique.

Modifiant la résolution 2024-R-AG452 - Regroupement des directions générales de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - De réitérer au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale son opposition à ce projet de regroupement des directions générales de Services Québec de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue.
 - De demander la mise en place d'un moratoire d'une période d'un an à compter du 1er mars 2025 s'échelonnant au 1er mars 2026, permettant la mise en place d'une structure adéquate, telle que déjà proposé à la ministre en date du 5 mars 2024 soit la « Stratégie main-d'œuvre et ruralité », le tout dans un esprit de collaboration;
 - De demander à la ministre de l'Emploi Kateri Champagne Jourdain de tout mettre en œuvre afin de mettre en place ledit moratoire et assurer la mise en place de la structure proposée;
 - De transmettre copie de la présente résolution aux municipalités de la MRCVG, aux MRC de l'Outaouais, à la MRC Témiscamingue et ses municipalités pour appui;
 - De transmettre copie de la présente résolution au ministre responsable de la région de l'Outaouais Mathieu Lacombe, au député de Gatineau Robert Bussière, au député de Chapleau Mathieu Lévesque et à la députée de Hull, Suzanne Tremblay.

Nomination - Substitut à titre d'administrateur à la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de nommer M. Laurent Fortin comme substitut à Mme Chantal Lamarche sur le comité d'administration de la Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki.

Gestion financière et administrative

Note au procès-verbal – Vérification des comptes

- Monsieur le conseiller Nicolas Malette ainsi que le conseiller monsieur Laurent Fortin ont procédé à la vérification des comptes pour la période du 13 décembre 2024 au 21 janvier 2025 préalablement à la séance du Conseil débutant 18 h.

Adoption du registre des chèques – MRC – Période du 13 décembre 2024 au 21 janvier 2025

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes pour la période du 13 décembre 2024 au 21 janvier 2025.

Gestion de projet

Entérinement – octroi de contrat à Les constructions Gilles Paquettes pour la réparation des dommages au bâtiment du Centre de transfert du complexe environnemental Nord, dans le dossier d'assurance 241465-10

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'octroi de contrat à Les Constructions Gilles Paquettes pour les travaux de réparation au bâtiment du centre de transfert.

Autorisation de signature - Requête de servitudes pour le projet d'agrandissement du siège sociale de la MRC à la Ville de Gracefield

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète, ainsi que Mme Joanie Courchaine, Directrice générale, à signer tout document relatif aux requêtes de servitudes pour le projet d'agrandissement du siège social de la MRC à Gracefield.

Transport

Autorisation - Signature de l'avenant à la convention d'aide financière au transport collectif régional - Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète, ainsi que Mme Joanie Courchaine, Directrice générale, à signer l'avenant à la Convention d'aide financière du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC).

Aménagement et développement

Adoption – Rapport de fin de travaux et des dépenses admissibles 2024 pour l'entretien de la Véloroute des Draveurs – Programme d'aide aux infrastructures de transport actif Volet 3 : Entretien de la Route verte et de ses embranchements

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le rapport de fin de travaux et les dépenses admissibles 2024 pour l'entretien de la Véloroute des Draveurs, tel que présenté, conformément aux exigences du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) Volet 3 – Entretien de la Route verte et de ses embranchements.

Programme d'aide fédéral – Fond pour le transport actif – Véloroute des draveurs – Demande de subvention

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide Fond pour le transport actif – projet d'immobilisation;
 - De confirmer son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;
 - De certifier que le directeur de la gestion du territoire et la directrice générale sont dûment autorisés à déposer une demande et à signer tout document ou entente à cet effet.

Autorisation de signature- Entente d'aide financière avec le Sentier transcanadien

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la directrice générale de la MRC à signer l'entente financière avec le Sentier transcanadien pour un montant maximal de 23 250\$.

Agriculture

Appui à la résolution 2024-10-12876 de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau – Demande d'exclusion du territoire agricole

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer la résolution 2024-10-12876 adoptée par le conseil de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau afin de déposer une demande d'exclusion du territoire agricole dans le projet présenté par ladite municipalité auprès de la CPTAQ en conformité avec la recommandation du CCA.

Appui à la demande d'utilisation à des fins autres qu'agricole présentée par la municipalité de Lac-Sainte-Marie – Implantation d'un stationnement non-asphalté sur le lot numéro # 5 280 408

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, d'appuyer la demande d'utilisation à des fins autres qu'agricole déposée par la Municipalité de Lac-Sainte-Marie auprès de la Commission de protection du territoire et des activités agricoles.

Terres publiques

TPI – Octroi d'une aide financière via le programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2021-2024 – Municipalité de Lac-Sainte-Marie – Projet de verger à graine de noyer noir

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer un montant maximal de 2 125.84 \$ à même l'enveloppe du PADF 2021-2024 à la municipalité de Lac-Sainte-Marie qui agit comme porteur du dossier pour le projet de verger à graine de noyer noir et d'autoriser la préfète, Chantal Lamarche, ainsi que la directrice générale de la MRC, Joanie Courchaine, de signer le protocole d'entente avec la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mardi 18 février 2025.**

Veuillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.